

# Région Sud Petites Entreprises - Artisanat

## REGION SUD

### Présentation du dispositif

- La Région soutient les très petites entreprises artisanales et commerciales à se développer et se structurer.
- Peuvent bénéficier de ce soutien les TPE inscrites au registre des métiers ou du commerce (Répertoire des Métiers et Registre du Commerce et des Sociétés), de plus de 3 ans.
- L'accompagnement prend la forme :
  - d'un diagnostic et d'un accompagnement,
  - d'une subvention à l'issue de l'accompagnement pour une aide à la commercialisation ou une aide à l'investissement.

### Montant de l'aide

- La subvention est comprise entre 3 000 et 9 150 €.

### Critères complémentaires

- Création datant d'au moins 3 ans.
- Données supplémentaires
  - › Lieu d'immatriculation
    - › Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
    - › Immatriculation au Répertoire des Métiers

### Organisme

#### REGION SUD

#### Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Hôtel de Région  
27, place Jules Guesde  
13481 MARSEILLE cedex 20  
Téléphone : 04 91 57 50 57  
Télécopie : 04 91 57 55 96  
Web : [www.maregionsud.fr](http://www.maregionsud.fr)